



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Dixième session ordinaire

Rome, 8 - 12 novembre 2004

DÉCLARATION DES COMPÉTENCES ET DROITS DE VOTE PRÉSENTÉE PAR LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE (CE) ET SES ÉTATS MEMBRES

1. Élection du président et des vice-présidents.
Compétence Etats membres – vote Etats membres.
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier de la session.
Compétence Etats membres – vote Etats membres.
3. Ressources phytogénétiques
 - 3.1 Vue d'ensemble du Système mondial de conservation et d'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de la FAO et de son apport pour la mise en œuvre du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
Compétence mixte – vote Etats membres.
 - 3.2 Rapport de la deuxième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
Compétence mixte – vote Etats membres.
 - 3.3 Progrès accomplis depuis la neuvième session ordinaire de la Commission, y compris le Groupe de travail sur les ressources phytogénétiques.
Compétence mixte – vote Etats membres.
 - 3.4 Activités futures du Groupe de travail sur les ressources phytogénétiques et élection de ses membres.
Compétence mixte – vote Etats membres.

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

4. Ressources zoogénétiques
 - 4.1 Vue d'ensemble de la Stratégie mondiale pour la gestion des ressources génétiques des animaux d'élevage.
Compétence mixte – vote Etats membres.
 - 4.2 Rapport de la troisième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources zoogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture.
Compétence mixte – vote Etats membres.
 - 4.3 Progrès accomplis depuis la neuvième session ordinaire de la Commission, y compris le Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques, notamment en ce qui concerne le processus, engagé par les pays, de rédaction du *Premier rapport sur l'état des ressources zoogénétiques dans le monde*.
Compétence mixte – vote Etats membres.
 - 4.4 Activités futures du Groupe de travail sur les ressources zoogénétiques et élection de ses membres.
Compétence mixte – vote Etats membres.
5. Examen des politiques, programmes et activités de la FAO relatifs à la biodiversité agricole.
Compétence mixte – vote Etats membres.
6. Rapports des organisations internationales sur les politiques, programmes et activités mis en œuvre dans le domaine de la biodiversité agricole.
Compétence mixte – vote Etats membres.
7. Collaboration avec les instances représentant la Convention sur la diversité biologique.
Compétence mixte – vote Etats membres.
8. Rapport sur l'état d'avancement du Projet de Code de conduite sur les biotechnologies applicables aux ressources génétiques présentant un intérêt pour l'alimentation et l'agriculture.
Compétence mixte – vote Etats membres.
9. Activités futures de la Commission.
Compétence mixte – vote Etats membres.
10. Autres questions.
Compétence mixte – vote Etats membres.
11. Date et lieu de la onzième session ordinaire de la Commission.
Compétence Etats membres – vote Etats membres.
12. Adoption du rapport.
Compétence mixte – vote Etats membres.